

RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Accélérez vos démarches bancaires



Création ou reprise d'entreprise, développement de projet, croissance d'activité, l'obtention d'un prêt est souvent le point de départ de tout projet. En tant que dirigeant d'entreprise, il vous manque du temps et des éléments pour réussir vos démarches.

VOTRE SOLUTION CCI

La CCI Pau Béarn favorise et renforce le soutien des banques en faveur des TPE et des PME en facilitant et accélérant le financement des projets.

La CCI vous accompagne grâce un partenariat signé avec quatre établissements bancaires :

Etape 1

- Entretien avec un conseiller CCI Pau Béarn et élaboration du dossier de demande de financement
- Transmission aux établissements bancaires pour traitement

Etape 2 :

Prise de rendez-vous par les banques auprès du client sous 48 heures

Etape 3 :

Délivrance d'un avis officiel sous 5 jours ouvrés



- Réalisation d'un seul dossier pour 4 banques
- Rapidité de la procédure
- Confidentialité

OBJECTIFS

- Financer son projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise
- Obtenir plus facilement un RDV avec une banque

PUBLIC CONCERNE

- Chef d'entreprise

MODALITÉS

Prise de rendez-vous avec un conseiller CCI en fonction de votre projet :

- Création : entreprendre@pau.cci.fr
- Développement : commerce@pau.cci.fr
- Transmission : transmission@pau.cci.fr

Contact

0559825111

